



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

GUIDE D'ELABORATION DES SITUATIONS D'EVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF)

CAP esthétique cosmétique parfumerie



Ce guide, validé par l'IEN, élaboré à partir du référentiel, est le support obligatoire à utiliser pour construire les situations d'évaluations du contrôle en cours de formation (CCF) en CAP ECP.

→ Sommaire :

Consignes générales	p.2
→Epreuves EP1	
Extrait référentiel.....	p.3
Evaluation en CCF.....	p.4
→ Epreuves EP2	
Extrait référentiel	p.6
Evaluation en CCF.....	p.7
→ Epreuves EP3	
Extrait du référentiel	p.9
Modalité d'évaluation CCF.....	p.9
Annexes 1 et 2 auto-évaluation	p.11 et 12

Consignes générales :

- Respecter la définition de l'épreuve (une partie écrite et une partie pratique, savoirs associés concernés et barèmes) ;
- Rédiger les questions avec des verbes à l'infinitif ;
- Respecter les normes de numérotation : 1, 1.1, 1.2, 2, 2.1 (voir trame proposée) ;
- Respecter la trame du sujet zéro ;
- Veiller à l'équilibre des critères d'évaluation : exactitude du vocabulaire, exploitation des documents, maîtrise des connaissances, mobilisation des connaissances dans des situations professionnelles, présentation, expression écrite, qualité graphique des documents proposés ;
- Veiller à la qualité des documents ;
- Proposer des éléments de correction.

EP1

TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS

Situation pratique et écrite - Coefficient : 5 - Durée : 2h45

- **Objectif de l'épreuve**

Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques de soins du visage, des mains et des pieds.

- **Compétences évaluées**

L'épreuve doit évaluer les compétences professionnelles du pôle 1 et les savoirs associés qui leurs sont rattachés.

PÔLE 1 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS Soins de beauté et de bien-être	C11	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
	C12	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

- **Critères d'évaluation**

L'épreuve permet d'évaluer :

- la maîtrise des techniques esthétiques de soins du visage, des mains et des pieds
- la maîtrise des techniques de maquillage du visage
- l'aptitude à organiser son poste de travail
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés au pôle 1 dont obligatoirement les savoirs associés S1.1.3 liés à la conduite d'une prestation UV
- l'aptitude à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche éco-citoyenne.

- **Modalités d'évaluation**

La situation se déroule en deux parties :

1^{ère} partie écrite : 45 minutes – 30 points dont 5 points pour la prestation UV

Le candidat prend connaissance de la situation professionnelle et détermine le type de peau de la cliente. Il répond au questionnement en mobilisant les savoirs associés.

2^{ème} partie pratique : 2h – 70 points

Le candidat met en œuvre sur son modèle les techniques esthétiques correspondant aux attentes de la cliente de la situation professionnelle :

- les techniques de soins esthétiques du visage au regard du diagnostic posé : 45 points
- les techniques de soins des mains ou des pieds : 10 points
- les techniques de maquillage : 15 points.

2. Evaluation en CCF :

Le CCF est organisé dans l'établissement au cours du dernier semestre de la deuxième année de formation par les professeurs responsables des enseignements professionnels. **Il se déroule dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.** La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'esthétique cosmétique et d'un professionnel dans toute la mesure du possible. La situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

2.1 Le modèle :

Le modèle qui peut-être une élève de la classe, présente les caractéristiques attendues par le modèle de l'épreuve ponctuelle :

- visage maquillé : fond de teint, fard à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé,
- sourcils épilés,
- ongles des mains et des pieds non maquillés,
- sans faux-cils ou extension de cils, sans maquillage permanent,
- sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques

A partir de la situation professionnelle, précise et incontestable, le candidat déduit le type de peau de la cliente et réalise, sur son modèle, les techniques esthétiques à mettre en œuvre au regard des attentes de la cliente. Il mobilise les savoirs associés en lien avec la situation professionnelle.

2.2 Le support de l'évaluation en CCF :

Le document se présente sous la forme suivante :

La 1^{ère} page précise :

- la situation professionnelle qui comporte obligatoirement les attentes de la cliente.
- la fiche diagnostic esthétique complétée pour la cliente,
- les techniques esthétiques à mettre en œuvre, qui doivent correspondre de façon indiscutable aux attentes de la cliente.

L'utilisation d'un appareil sera attendue lors de la réalisation du soin du visage mais celui-ci n'est pas donné dans le sujet.

Le candidat conserve cette page avec lui pendant toute la durée de l'épreuve.

Les pages suivantes, présenté sous forme de document réponse :

comportent le questionnement sur les savoirs associés à mobiliser en lien avec les techniques esthétiques à mettre en œuvre et obligatoirement les savoirs associés S.1.1.3 liés à la conduite d'une prestation UV. Ces pages sont à rendre au jury 45 minutes maximum après le début de l'épreuve. La partie écrite est notée sur 30 points dont 5 points obligatoirement pour les UV (S113).

La fiche diagnostic proposée est l'une des fiches diagnostic utilisées dans le cadre de la formation.

2.3 Le déroulement de la situation d'évaluation en CCF :

Lors de la 1^{ère} partie, écrite qui dure 45 minutes ; le candidat prend connaissance de la situation professionnelle puis détermine le type de peau de la cliente et répond aux questions de savoirs associés.

A l'issue des 45 minutes, le candidat remet aux membres du jury sa copie mais il garde la première page comprenant la situation professionnelle.

Lors de la 2^{ème} partie pratique, qui dure 2 heures, le candidat met en œuvre sur son modèle les techniques esthétiques correspondant aux attentes de la cliente décrite dans la situation professionnelle.

Le modèle peut-être un ou une élève de la classe.

2.4 Barème, notation et éléments de correction des situations en CCF :

La partie écrite est notée sur 30 points dont 5 points obligatoirement pour les UV (S113). Des éléments de correction doivent être prévus, accompagnés d'un barème précis et des repères sur le référentiel (voir annexe 1).

La deuxième partie est notée sur 70 points :

- les techniques de soins esthétiques du visage au regard du diagnostic posé : 45 points
- les techniques de soins des mains ou des pieds : 10 points
- les techniques de maquillage : 15 points

Voir Annexe 1 : grille d'auto – évaluation d'une situation EP1.

La totalité des grilles d'évaluation des candidats est présentée dans un document Excel, joint à ce dossier.

EP2

TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES

Situation pratique et écrite - Coefficient : 4 - Durée : 2h30

• **Objectif de l'épreuve :**

Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques liées aux phanères.

PÔLE 2 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES	C21	Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
	C22	Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

• **Contenu de l'épreuve :**

L'épreuve doit évaluer les compétences professionnelles du pôle 2 et les savoirs associés qui leurs sont rattachés.

• **Critères d'évaluation :**

L'épreuve permet d'évaluer :

- la maîtrise des techniques esthétiques liées aux phanères
- l'aptitude à organiser son poste de travail
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés au pôle 2
- l'aptitude à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et à adopter une démarche éco-citoyenne.

• **Modalités d'évaluation**

A partir d'une situation professionnelle donnée, il est demandé aux candidats de :

- mettre en œuvre des techniques esthétiques
- mobiliser les savoirs associés

La situation professionnelle comporte les attentes de la cliente.

L'épreuve se déroule en deux parties :

1^{ère} partie écrite : 30 minutes – 20 points

Le candidat prend connaissance de la situation professionnelle et répond au questionnaire en mobilisant les savoirs associés.

2^{ème} partie pratique : 2h – 60 points

Le candidat met en œuvre sur son modèle :

- des techniques d'épilation des sourcils : 10 points
- des techniques d'épilation de deux zones sur le corps (aisselles, demi-jambes, cuisses, avant-bras, maillot) : 30 points
- des techniques sur les ongles : 20 points
 - **soit** un soin esthétique des ongles des mains ou des pieds et un maquillage des ongles avec un vernis classique laqué ou french
 - **soit** un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent.

2. Evaluation en CCF :

Le CCF est organisé dans l'établissement au cours du dernier semestre de la deuxième année de formation par les professeurs responsables des enseignements professionnels. **Il se déroule dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.** La commission d'évaluation est composée d'un enseignant d'esthétique cosmétique et d'un professionnel dans toute la mesure du possible. La situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

2.1 Le modèle :

Le modèle, qui peut être une élève de la classe, présente les caractéristiques suivantes :

- visage non maquillé
- sourcils non épilés, sans maquillage permanent,
- Jambes complètes, avant-bras, aisselles, maillot non épilé (longueur minimum 2 mm)
- ongles des mains et des pieds maquillés avec du vernis classique foncé non manucurés (pas de vernis semi-permanent), non rongé,
- sans prothèse ongulaire (capsules, gels, résines)
- sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques

2.2 Le support de l'évaluation en CCF :

Le document se présente sous la forme suivante :

La 1^{ère} page précise :

- la situation professionnelle qui comporte obligatoirement les attentes de la cliente,
- les techniques esthétiques à mettre en œuvre (elles doivent correspondre de façon indiscutable aux attentes de la cliente).

Le candidat conserve cette page avec lui pendant toute la durée de l'épreuve.

Les pages suivantes comportent le questionnement sur les savoirs associés. Ces pages sont à rendre au jury 30 minutes après le début de l'épreuve.

2.3 Le déroulement de l'épreuve en CCF :

Lors de la 1^{ère} partie, écrite qui dure 30 minutes, le candidat prend connaissance de la situation professionnelle puis répond aux questions de savoirs associés.

A l'issue des 30 minutes, le candidat remet aux membres du jury sa copie mais il garde la première page comprenant la situation professionnelle.

Lors de la 2^{ème} partie pratique qui dure 2 heures, le candidat met en œuvre sur son modèle les techniques esthétiques correspondant aux attentes de la cliente décrite dans la situation professionnelle.

Le modèle peut être un ou une élève de la classe.

2.4 Barème, notation et éléments de correction des situations en CCF :

La partie écrite est notée sur 20 points. Des éléments de correction doivent être prévus accompagnés d'un barème précis et des repères sur le référentiel (voir annexe 2).

La deuxième partie est notée sur 60 points

- les techniques d'épilation des sourcils : 10 points
- les techniques d'épilation de deux zones sur le corps (aisselles, demi-jambes, cuisses, avant-bras, maillot) : 30 points
- les techniques sur les ongles : 20 points.

Voir Annexe 2 : grilles d'auto-évaluation d'une situation EP2.

La totalité des grilles d'évaluation des candidats est présentée dans un autre document, complémentaire à ce dossier.

**EP3 : CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE :
Relation avec la clientèle et vie de l'institut.**

Situation orale - Coefficient : 4 - Durée : 40 minutes.

- **Objectifs de l'épreuve** :

Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre des activités du pôle 3.

- **Contenu de l'épreuve** :

L'épreuve permet d'évaluer les compétences professionnelles du pôle 3 et les savoirs associés qui lui sont rattachés.

PÔLE 3 CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	C31	Accueillir et prendre en charge la clientèle
	C32	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
	C33	Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations
	C34	Organiser un planning de rendez-vous
	C35	Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

- **Critères d'évaluation** :

L'épreuve permet d'évaluer :

- l'aptitude à accueillir, prendre en charge la clientèle, conseiller et vendre, mettre en valeur et promouvoir des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- l'aptitude à organiser un planning de rendez-vous et à participer à la vie d'un institut
- l'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle 3.

- **Support d'évaluation**

L'évaluation des acquis du candidat s'effectue en deux situations :

- Situation 1 : un sketch de vente prend en compte les compétences C31, C32 et C34.
- Situation 2 : la présentation d'un dossier rédigé par le candidat et l'entretien prennent en compte les compétences C33 et C35.

- **Modalité d'évaluation – contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en établissement, au cours du dernier semestre de la deuxième année formation, par les professeurs responsables des enseignements professionnels. **La commission d'évaluation est composée d'un professionnel (dans la mesure du possible ou d'un enseignant esthétique cosmétique) et d'enseignants vente ou esthétique cosmétique.**

Les modalités de l'épreuve et le degré d'exigence sont identiques à ceux de l'évaluation ponctuelle. Cette situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

Le candidat remet son dossier complet (document authentique) à la date fixée par les enseignants et validée par le chef d'établissement.

La situation d'évaluation se déroule en deux étapes :

- **Situation 1 – 40 points** : une simulation d'une vente d'un produit cosmétique ou d'une prestation esthétique dans un espace de vente contextualisé, au cours de laquelle une prise de rendez-vous sera effectuée.
Temps de préparation : 5 minutes
Temps du sketch : 10 minutes

Le jury met le candidat en situation de vente en lui précisant la nature des produits ou des prestations. **Au cours du sketch une seule objection sera formulée et une vente additionnelle sera proposée par le candidat.**

- **Situation 2 – 40 points** : la présentation du dossier élaboré par le candidat suivi d'un entretien avec le jury.
Temps de présentation du dossier : 10 minutes maximum
Temps de l'entretien : 15 minutes maximum

Le candidat :

- élabore un dossier correspondant aux activités professionnelles réalisées en entreprise (activités professionnelles ou PFMP), liées aux compétences C33 et C35 du pôle 3.

Le dossier est constitué :

- d'une partie de deux pages maximum : présentation d'une ou des entreprises support des PFMP ou de l'expérience professionnelle du candidat (identité, statut et description de l'environnement, typologie de la clientèle, aménagement des locaux, organigramme, présentation des prestations esthétiques),
- d'une partie de trois pages maximum : mise en valeur des produits cosmétiques et/ou des prestations esthétiques : description de techniques de merchandising utilisées dans l'entreprise (vitrine, présentoirs, PLV, aménagement de l'espace vente)
- l'attestation des PFMP ou d'activités professionnelles

Le questionnement du jury s'appuie sur :

- le contenu du dossier lu en amont des épreuves orales
- la présentation du candidat.

Le candidat remet son dossier complet (document authentique) à la date fixée par l'équipe pédagogique.

Le candidat qui n'a pas remis son dossier complet à la date fixée n'est pas interrogé, est reçu par le chef de centre et se voit attribuer la note de 0 à l'épreuve.

La commission d'évaluation est composée d'un professionnel (dans la mesure du possible ou un enseignant d'esthétique cosmétique) et d'enseignants (esthétique cosmétique ou vente). Cette situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

Voir Annexe 3 : GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION D'UNE SITUATION D'EP3 – CAP ECP.

La totalité des grilles d'évaluation des candidats est présentée dans un autre document, complémentaire à ce dossier.

ANNEXE 3 : GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION D'UNE SITUATION D'EP3 – CAP ECP

AIDE A L'EVALUATION EP3 (*)			
<p>COMPETENCES EVALUEES C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle C32 : Conseiller et vendre les produits cosmétiques et les prestations esthétiques C33 : Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations esthétiques C34 : Organiser un planning de rendez-vous C35 : Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être</p>			
<p>Situation 1 : simulation de vente d'un produit cosmétique <u>ou</u> d'une prestation esthétique La simulation porte sur les compétences C31, C32 et C34 du pôle 3.</p>			
<p>INDICATEURS D'EVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter une attitude professionnelle - Créer les conditions d'accueil - Conduire un dialogue - Identifier les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle - Reformuler les besoins - Sélectionner les produits ou les services adaptés aux attentes - Argumenter la sélection - Répondre à l'objection - Proposer la vente additionnelle - Conclure la vente - Renseigner un planning de rendez-vous - Optimiser un planning de rendez-vous 			
TI	I	S	TS
Le candidat n'a pas de proposition ; le jury relance mais est frustré d'information ; pas de connaissance d'un planning.	Le candidat subit la simulation de vente y compris pour le planning ; le jury déclenche la compétence à explorer ou la réponse n'est pas adaptée.	Le candidat met en œuvre des techniques de vente, il déclenche par lui-même des automatismes.	Le candidat a une aisance forte dans chacun des items ; il s'est approprié l'acte de vente.
<p>Situation 2 : présentation et entretien à partir d'un dossier La présentation et l'entretien portent sur les compétences C33 et C35 du pôle 3.</p>			
<p>INDICATEURS D'EVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de sa fonction dans l'entreprise et dans l'équipe - Aménagements et organisation adaptés des espaces de travail - Présentation de produits sur un stand, vitrine ou linéaire de façon harmonieuse, attractive, conforme à l'image de la marque ou du thème - Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire - Respect des consignes pour répondre à l'objectif fixé de l'action d'animation pour la promotion d'un produit ou d'une prestation. 			
TI	I	S	TS
Le candidat ne s'est pas approprié les éléments du dossier présenté ; peu ou pas d'échanges avec le jury. Le candidat ne répond pas aux attentes de l'épreuve.	Le candidat présente un dossier incomplet ; la présentation est succincte, elle demande le soutien du jury ; les réponses sont incomplètes et/ou erronées, peu d'argumentation.	Le candidat a réalisé son dossier, les notions présentes dans le dossier sont acquises mais il ne maîtrise pas suffisamment pour étayer son argumentation.	Le candidat est en capacité de défendre son dossier, il maîtrise les éléments avancés. Son dossier est un appui à son argumentation.

(*) Issu d'un travail collaboratif avec l'académie d'Orléans-Tours